



Achat d'un véhicule, moteur pas d'origine

Par **tybo75000**, le **08/06/2008** à **18:44**

Bonjour, j'ai un cas pratique à faire. Dans ce cas pratique il y a achat d'un véhicule par mr X a monsieur Y, monsieur y n'avait pas précisé que le moteur n'est pas d'origine. L véhicule tombe en panne et engendre des pertes. Monsieur x veut savoir s'il peut tenter quelque chose en justice.

Y a t'il dol ou erreur ? est ce déterminant ? merci de m'aider :)

Par **tybo75000**, le **09/06/2008** à **13:43**

quelqu'un peut m'aider s'il vous plait ? merci :)